Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République

159 Journée Nationale des DYS

.... 7 millions de Dys

au sein des troubles neurodéveloppementaux: nos besoins spécifiques.



Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

nationale

Organisée par la FFDys contact@ffdys.fr • ffdys.com PARIS

PARIS • Samedi 9 octobre 2021

Conférences • Ateliers • Stands...

Campus Ynov • 12 rue Anatole France 92000 Nanterre À deux pas de l'arrêt Nanterre-Université • RER ligne A Transilien ligne J-L • À 15 minutes du centre de Paris



7 millions de Dys

au sein des troubles neurodéveloppementaux: nos besoins spécifiques.



Présentation du projet LéA (Lieu Education application) : les conditions d'accompagnement des Dys pour la prise en charge des aides techniques au lycée :

Laetitia Branciard, chercheur

Journée Nationale des DYS 7 millions de Dys au sein des troubles neurodéveloppementaux: nos besoins spécifiques.



LéA « Hande@ccess Scolagri

Une recherche collaborative sur le thème « du numérique pour compenser les difficultés des apprenants porteurs de troubles des apprentissages ».









Un projet LéA lieux d'éducation associés portés par l'Institut Français de l'Éducation









Une recherche collaborative :

recherche appliquée en sciences de l'éducation.

Une thématique :

le numérique pour faciliter l'accessibilité et la compensation des apprenants Dys

Qui a permis de développer des

interactions entre acteurs de l'éducation et de la recherche Avec comme objectifs, la création de ressources, de publications, de dispositifs pour favoriser l'accessibilité pour tous et le transfert





Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

des praticiens :



3 établissements	+ année1 Marmilhat	
	Gaël Plantin enseignant Tim	
	Sophie Savoldelli, maths physique chimie	
LEGTA Auzeville Tolosane (31)	LOBELLO Isabelle, enseignante documentaliste	
LEGTA du Robillard (14)	Mélanie COQUELET, Professeure documentaliste	
	Pierre CHAMPEYROL, Enseignant de Technologie Informatique et Multimédia	
LPA Oloron-Sainte-Marie (64)	COTREL Karine, Enseignante de Mathématiques	
	COMMARIEUX Christine, Enseignante de Mathématiques Physique- Chimie	







Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

 Des chercheurs appartenant à 2 équipes de recherche

Laetitia Branciard, Christine Ducamp, ENSFEA

EFTS Unité Mixte de Recherche Education Formation Travail et Savoirs, Toulouse

André Tricot

Lab Epsylon, Dynamique des Capacités Humaines et des Conduites de Santé, Montpellier . → Des acteurs de l'éducation

- Hervé Lipp, ENSFEA,
- Véronique WOSSNIAK : Inspection de l'EA
- Nathalie HERAULT-MOIGNARD DGER
 Ministère de l'Agriculture
- **Patrice Renaud,** Chef de projet numérique et École inclusive, Ministère de l'éducation nationale







Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

Des associations :

Fédération française des Dys



BOOKIN









Problématique:

L'accessibilité numérique constitue un moyen de compensation pour les apprenants Dys

- Quels outils efficients?
- Quels dispositifs pour accompagner la prise en main des outils et des ressources ?
- Quelles règles d'accessibilité pour favoriser l'accès au savoir et à la culture des Dys et de tous les autres apprenants ? (dans une démarche d'accessibilité universelle)











Des Lieux d'Éducation Associés (léa) : des espaces pour la recherche en éducation



1- Quels outils et dispositifs pour mettre en place un accompagnement à la prise en main des aides techniques par les apprenants Dys





Problématique:

Nous somme partis du postulat, que dans un contexte scolaire inclusif, le numérique peut avoir une place incontournable pour apporter de la compensation et faciliter l'accessibilité aux savoirs pour des publics porteurs de troubles des apprentissages. Nous ne nous sommes pas limités à une approche instrumentale, mais avons essayé d'analyser dans quels dispositifs scolaires accompagnants peut se mettre en place une réelle appropriation des outils numériques pour les apprenants en difficultés mais aussi pour tous les autres.







Constat

En France, dans un rapport, récent (2020), remis aux ministres en charge de la santé et du handicap, les auteurs notent :

« En 2019, accéder à une aide technique adaptée à leur besoin relève d'un parcours du combattant pour un grand nombre de citoyens. Les personnes en situation de handicap bénéficient encore trop souvent de façon tardive de ces aides, souvent 18 mois après leur demande initiale, et ces dernières ne correspondent pas toujours très bien à leurs besoins et leurs usages, ce qui explique la non utilisation d'un nombre important d'aides techniques pourtant prescrites par des professionnels. »

Denormandie Ph., Chevalier C., (2020) Rapport : Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : Une réforme structurelle indispensable







Constat

Une enquête, Branciard L. (2014) a montré que sur une cohorte de

25 lycéens, diagnostiqués avec des troubles des apprentissages, et bénéficiant de projets de scolarisation avec une préconisation d'utilisation d'un ordinateur en classe pour compenser leurs difficultés,

Seuls

- 7 d'entre eux indiquaient utiliser leur ordinateur régulièrement en classe,
- 3 seulement quelques fois et
- 15 d'entre eux disaient ne jamais utiliser d'outils informatiques.

Nous avons aussi pu vérifier qu'aucun de ces 25 élèves n'avait bénéficié d'un accompagnement pour la prise en main des aides techniques.







Par ailleurs, les recherches ont montré que l'outil informatique peut être vécu comme un marqueur identitaire (acceptabilité) :

La peur de la stigmatisation est ressortie de l'analyse des entretiens dans les différentes enquêtes. Particulièrement pour les adolescents :

20. Si votre enfant n'utilise pas de matériel informatique, pouvez-vous indiquer pour quelle raison ?

	Effectifs	% Obs.
Il ne se sent pas compétent (ne maîtrise pas les logiciels ou le clavier)	19	35,8%
Il ne veut pas être différent des autres	28	52,8%
Il a subi des moqueries quand il a apporté son matériel dans l'établissement	2	3,8%
Il a eu des refus de la part des enseignants	3	5,7%
Le matériel ne semble pas adapté à ses besoins	12	22,6%
Le matériel est trop lourd	6	11,3%
Il ne sait pas où ranger son matériel	6	11,3%
L'outil ne dispose pas d'une autonomie suffisante	0	0%
L'outil n'est pas assez performant	0	0%
L'outil est en panne	0	0%
Il aurait besoin d'un accompagnement pour la prise en main de l'outil	20	37,7%
Total	53	











Constat

Par ailleurs, nous avons constaté lors d'entretiens, que les élèves à qui l'on octroie du matériel ne connaissaient pas les logiciels mis à leur disposition et leurs fonctionnalités spécifiques. Branciard L. (2014)

Se pose alors la question de l'accessibilité technologique, c'est-à-dire des moyens qui sont donnés aux apprenants pour leur permettre de s'approprier les aides techniques, de manière à automatiser leur manipulation.

Car on se rend compte que quand l'élève ne se sent pas compétent techniquement, il se trouve doublement en situation de handicap. On comprend donc qu'il ne souhaite pas apporter ses outils informatiques à l'école.







Ces « non usages », et toutes les difficultés identifiées nous amènent à nous poser la question de l'accompagnement à la prise en main des aides techniques par les apprenants.

Nous allons donc nous intéresser à la mise en place **de dispositifs inclusifs** au sein des établissements afin d'essayer de supprimer **les obstacles environnementaux** et de mettre en place **des facilitateurs**.







Accompagner : le modèle français

- Les différentes démarches pour la mise à disposition d'aides techniques reposent sur les familles et sur des dispositifs et des partenariats extérieurs à l'établissement.
- Comme cela est pointé dans le rapport ministériel présenté dans la partie 2, la **procédure est très longue** (1 à 2 ans) et les utilisateurs quand ils reçoivent leur matériel n'ont pas connaissance des outils mis à leur disposition ni de leurs fonctionnalités ;
- Il n'y a pas de réels dispositifs pour réaliser une veille et une analyse des besoins sur les outils les plus adaptés pour l'élève concerné, (ex : reconnaissance vocale pour des dysphasiques...);
- ni pour mettre en place des essais d'utilisation en contexte scolaire ainsi qu'un accompagnement pour l'appropriation des outils.

En effet un accompagnement à la prise en main est très rarement proposé. Quand c'est le cas, cette aide est apportée en dehors de l'établissement et est à la charge des familles.









++

17. Si votre enfant a bénéficié d'un accompagnement pour la prise en main de son matériel ou de ses logiciels, pouvez-vous préciser par qui cette aide a été apportée ?

	Effectifs	% Obs.
Ses parents	24	53,3%
Un frère ou une sœur	2	4,4%
L'Assistant de vie scolaire (AVS AESH)	11	24,4%
L'enseignant	1	2,2%
Le SESSAD	1	2,2%
Un ergothérapeute	44	97,8% 📥
Un psychomotricien	2	4,4%
Un orthophoniste	5	11,1%
L'association APEDYS	13	28,9%
Un ou une ami(e)	0	0%
Autre personne	0	0%
Total	45	





Actions mises en place dans le cadre du projet LéA

2 lycées de l'enseignement agricole :

Le Robillard en Normandie, Auzeville en Occitanie











Dispositif

Accueil, repérage

Chef établissement, Infirmier, - Listes des apprenants bénéficiant de projets de scolarisation (PAP, PPS, dotation de matériel)

Enseignants

- Identification des difficultés dans la classe (signes d'alerte), outils de repérage (test ROC) ou de positionnement.

Suivi individuel

Constitution d'une cellule Dys

Accueil dans un espace dédié à l'accessibilité numérique

Pour les apprenants

- Analyse des besoins
- Présentation et **mise à disposition des outils de compensation**

Etayage

Cellule Dys

- Pour les enseignants, AESH,
- AE parents
- -Formation à la prise en main, -
- Pour les

apprenants

Evaluation : ce qui

fonctionne







Cellule Dys de 3 à 5 personnes

- Une ou des « personnes ressources handicap », formées sur l'accompagnement des publics en situation de handicap au sein des établissements de l'expérimentation, en appui à l'équipe éducatives et à l'équipe pédagogique ;
- **Des personnels de l'équipe éducative :** direction, infirmier, vie scolaire : conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, tout personnel qui souhaite s'associer à cet accompagnement, notamment professeur informatique et multimédia (corps d'enseignant dans l'enseignement agricole français), Aides humaines.

Missions principales:

- Coordonner les projets inclusifs
- Accompagner les apprenants en situation de handicap dans le parcours de scolarisation et notamment pour la prise en main des aides techniques,
- Former les membres de l'équipe pédagogique ou de l'équipe éducative, notamment les et les Assistants d'Education







Lycée Du Robillard Normandie

Résultats année 1

Accueil, repérage

Année 1 : échantillon

- Apprenant 1
 bénéficiant d'une
 notification avec un
 ordinateur portable
 (PPS)
- **Apprenant 2** qui a 1 PC-Tablette mais qui l'utilise très peu sur le temps scolaire

Suivi individuel

Cellule Dys

Accueil dans un espace dédié

- 1et 2 Analyse des besoins
- 1 Achat d'un matériel adapté
- **2 Vérification** des outils présentation et mise à disposition d'applications

(personne ressource Dys, et enseignant informatique)

Etayage

Cellule Dys

- -1 et 2 Aide à la prise en main des outils
- Formation enseignants
 (barcamps et des assistants d'éducation – et soutien individualisé à la demande)
- Evaluation : avec les

enseignants: ce qui fonctionne dans certains contextes: français,

maths... Critères







Dispositif

Accueil

Le centre de documentation comme environnement capacitant :

- Accompagner la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques
- **Faciliter l'inclusion** des élèves en situation de handicap,

Mise à disposition d'espaces pour favoriser l'accompagnement des élèves par les AESH

Suivi individuel

Personne ressource Dys

Un espace dédié modulable

Mise à disposition de ressources numériques adaptées et proposition d'un accompagnement pour la prise en main : de logiciels spécifiques pou la compensation

Coopération

En lien avec d'autres membres de l'équipe éducative :

- documentaire audio
- préparation à l'oral du bac de français et au grand oral
- Évaluation : prêts de livres, tous les élèves acteurs, réussite aux examens...













Année 2/3 : résultats

Cette recherche collaborative nous a permis d'identifier les conditions nécessaires pour accompagner les apprenants et les équipes dans l'usage de leurs outils informatiques et de logiciels adaptés à leurs difficultés:

- Des personnes ressources formées, sont identifiées pour remplir des missions de coordination,
 de sensibilisation et d'accompagnement;
- Des dispositifs qui s'appuient sur la collaboration, intégrant différents personnels de l'établissement pour participer à l'accompagnement ou à la formation des apprenants ;
- Des espaces dédiés ont été créés et mis à disposition des usagers ;
- Du matériel spécifique a été acquis : logiciels, fonds documentaire...;
- Des temps pour la concertation et l'analyse du dispositif sont prévus.







Conclusion

Enfin, je conclurais en insistant sur le fait qu'un développement de l'usage du numérique à l'école permettrait à tous les apprenants de s'inscrire pleinement dans la société de l'information et aux enseignants de découvrir de nouveaux outils qui peuvent favoriser l'individualisation et l'adaptation pédagogique, sans discriminations, dans une démarche d'accessibilité universelle.



Merci pour votre attention et à votre disposition pour répondre à vos questions

Laetitia Branciard

